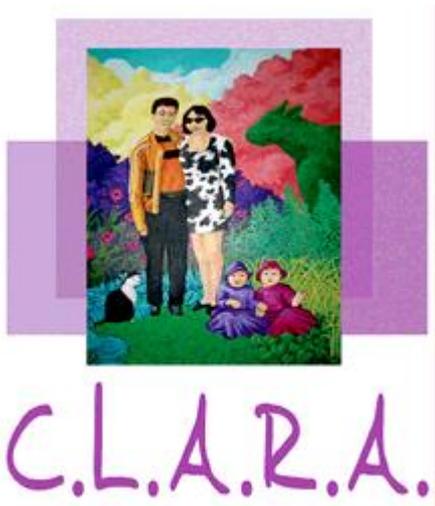


Bref état des lieux de la GPA dans le monde



Samedi 30 avril 2016
Mairie du IIIème, Paris



C.L.A.R.A.

Bref état des lieux de la GPA dans le monde

I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

II – Pays où la GPA se pratique sans statut

III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA

IV – Tendances législatives



I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

C.L.A.R.A.

- Afrique
 - Afrique du Sud
- Amérique du Nord
 - USA (seulement 3 états interdisent, une dizaine incertains sur la filiation)
 - [New Model Act voté \(voir présentation spécifique\)](#)
 - [Projets de loi similaires dans les états du Maryland, du Minnesota, du New Jersey et de New York.](#)
 - Canada (sauf Québec déclare nulles les conventions de GPA, [mais projet de loi](#))
 - Jurisprudence (CFC) qui précise les limites des agences
 - Mexique (dans l'état du Tabasco, [mais interdit aux étrangers](#))
- Amérique du Sud
 - Argentine, Brésil
- Asie
 - Arménie, Corée du Sud, Hong-Kong, Iran, Israël, Kirghizistan, Thaïlande, Vietnam



I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

C.L.A.R.A.

■ Europe

- Angleterre
- Belgique (uniquement sur le plan médical, [projet de loi pour l'état civil](#))
- **Bulgarie** (interdit, mais projet de loi pour légaliser voté en première lecture)
- Biélorussie, Danemark
- **Finlande** (interdit, mais avis positif du Comité d'éthique pour légaliser)
- Géorgie (uniquement sur le plan de l'état civil)
- Grèce
- Irlande (jurisprudence pour la filiation maternelle, [projet de loi GPA](#))
- Pays bas (uniquement sur le plan médical, mais projet de loi pour l'état civil)
- Russie
- **Suède** (interdit, avis positif du Comité d'éthique, [avis négatif parlementaire](#))
- **Suisse** (interdit, mais avis positif du Comité d'éthique pour la légalisation)
- Ukraine (uniquement sur le plan de l'état civil)

■ Océanie

- Australie : tous les états
- Nouvelle-Zélande



II – Pays où la GPA se pratique sans statut

C.L.A.R.A.

- Afrique
 - Cameroun, Côte d’Ivoire, Ghana (avec code médical), Kenya, Niger (avec code médical), Ouganda
- Amérique du Nord
 - USA (9 états)
- Amérique Latine
 - Colombie (avec code médical), Panama, Pérou, Salvador, Venezuela (avec code médical)



II – Pays où la GPA se pratique sans statut

C.L.A.R.A.

■ Asie

- Cambodge, Chine, Inde (interdit aux **étrangers**, projet de loi en cours pour réguler), Liban, Népal
- Japon (interdit par l'Ordre des médecins, mais projet de loi pour légaliser)
- Malaisie (projet de loi pour réguler)
- Taiwan (projet de loi pour réguler)

■ Europe

- Chypre, Estonie
- Islande (projet de loi en cours pour réguler)
- Lettonie, Lituanie, Luxembourg
- Pologne (projet de loi en cours pour réguler)
- Roumanie, République Slovaque, Slovénie
- République Tchèque (projet de loi en cours pour réguler)

III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA



C.L.A.R.A.

- La France est le seul pays d'Europe à continuer de mettre les bâtons dans les roues pour retarder toute forme de reconnaissance ou d'établissement de la parenté (transcription, adoption, possession d'état) malgré les arrêts de la CEDH du 26 juin 2014. La cour de cassation a cependant le 3 juillet 2015 révisé sa jurisprudence en reconnaissant l'état civil et en abandonnant son concept fumeux de fraude à la loi. Comme ces jugements correspondent à des états civils où figurent la gestatrice, certains juges refusent encore de transcrire lorsque la situation ne correspond pas à ce cas.
- A l'inverse, le gouvernement espagnol modifie actuellement sa loi pour reconnaître les filiations d'enfants nés par GPA à l'étranger. Les tribunaux allemands, italiens et suisses font de même.
- De nouvelles décisions en CEDH et CC sont attendues prochainement.

III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA



C.L.A.R.A.

- Dans leur modestie légendaire et leur sens de la retenue, les anti-GPA ont clamé que l'Europe avait condamné la GPA par un vote du parlement européen. Soyons factuels :
 - Il s'agit de quelques lignes gratuites et sans justification glissées dans un rapport émis par la Commission des affaires étrangères contenant des centaines de prises de positions de politique extérieure pour la plupart incantatoires.
 - Le parlement européen n'a pas l'initiative législative (c'est la commission qui a ce rôle).
 - La GPA sort des compétences de l'Union Européenne comme l'a rappelé la commission en 2011 en précisant que son action en ce domaine passait par la Conférence de La Haye dont elle est membre et qui prévoit une convention internationale pour faciliter la reconnaissance des enfants nés par GPA et en aucun cas n'a retenu l'interdiction de la GPA qu'elle juge dangereuse et contreproductive.

III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA



C.L.A.R.A.

- Ces mêmes anti-GPA ont tout d'abord clamé que l'Europe avait de nouveau condamné la GPA par un vote Conseil de l'Europe, et hurlent maintenant au complot. Soyons factuels :
 - Il s'agissait d'un vote par la commission des affaires sociales et santé d'un rapport prônant la légalisation de la GPA altruiste.
 - A la suite d'un vote négatif (16 non contre 14 pour), la commission a décidé de réorienter le débat vers deux thèmes :
 - la situation des enfants nés par GPA
 - L'interdiction de la GPA commerciale
 - Le nouveau rapport sera présenté le 2 juin. L'association sera auditionnée d'ici là et fera des propositions, notamment en évoquant l'avancée du projet de convention internationale sur la reconnaissance des enfants nés par GPA.



IV – Tendances législatives

C.L.A.R.A.

- Les pays où la GPA est légale et encadrée par la loi sont plus nombreux que les pays où la GPA est interdite par la loi
- Aucun pays qui a légiféré pour autoriser la GPA n'est revenu sur cette décision
- Des pays qui ont légiféré pour interdire la GPA sont revenus sur cette décision et l'autorisent maintenant (Pays-bas, Utah, Queensland...)
- La GPA est reconnue par l'OMS comme une technique d'AMP. « Gestational Carrier » est le terme consacré depuis octobre 2009 pour uniformiser le suivi des pratiques



Annexe : Sources

C.L.A.R.A.

- L'association C.L.A.R.A. est en relation avec la plupart des sociétés savantes et institutions qui traitent de l'infertilité (IFFS, ASRM, ESHRE, RESOLVE...) et suit leurs publications
 - Exemple : International Federation of Fertility Societies, IFFS Surveillance 2013, document téléchargeable à https://c.ymcdn.com/sites/iffs.site-ym.com/resource/resmgr/iffs_surveillance_09-19-13.pdf
- L'association C.L.A.R.A. collabore à de nombreux travaux de recherche et thèses dans plusieurs pays
 - Exemple : A comparative study on the regime of surrogacy in EU Member states (European Parliament Committee on legal affairs). Document téléchargeable à <http://claradoc.gpa.free.fr/doc/485.pdf>
- L'association C.L.A.R.A. réalise une veille médiatique mondiale
 - Exemple : Serbia Prepares Surrogacy Law. Document téléchargeable à <http://claradoc.gpa.free.fr/doc/578.pdf>